

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne de
l'Association parlementaire Canada-Europe à
l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)**

**Réunion de la Commission des questions économiques et du
développement
Londres, Royaume-Uni
Les 19 et 20 janvier 2006**

et

**Première partie de la Session ordinaire 2006 de
l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
Strasbourg, France
Du 23 au 27 janvier 2006**

L'hon. Lorna Milne, sénatrice, s'est rendue à Londres à titre de déléguée canadienne à la réunion annuelle de la Commission des questions économiques et du développement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Rapport

I

Réunion de la commission des questions économiques et du développement Londres, Royaume-Uni, 19-20 janvier 2006

L'hon. Lorna Milne, sénatrice, s'est rendue à Londres à titre de déléguée canadienne à la réunion annuelle de la Commission des questions économiques et du développement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Elle était accompagnée du secrétaire Philippe Méla et du conseiller Marcus Pistor de l'Association.

Cette réunion annuelle a pour but d'engager les cadres supérieurs de la BERD dans des discussions sur les activités actuelles et futures de la BERD dans les économies en transition des pays de l'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Union soviétique. Les résultats de la réunion et les renseignements fournis par les responsables de la BERD forment la base du rapport annuel de la Commission sur «La contribution de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) au développement économique en Europe centrale et orientale», qui sera débattu pendant la session de juin de l'APCE à Strasbourg.

Pendant son séjour à Londres, la sénatrice Milne a été mise au courant par Scott Clark, l'administrateur canadien de la BERD, des interventions et de la position du Canada dans les débats en cours sur l'avenir de la Banque. Elle a également participé à une réunion régulière de la Commission et à une visite des bureaux londoniens de Swiss Re pour parler de l'industrie de la réassurance.

A. Mise au courant de M. Scott Clark, directeur exécutif pour le Canada à la BERD

La délégation a bénéficié d'une excellente mise au courant de Scott Clark, directeur exécutif pour le Canada et le Maroc à la BERD, et de sa conseillère Michelle Kaminski. Il a surtout été question de l'avenir à moyen terme de la Banque et notamment du Troisième examen des ressources en capital en cours, qui déterminera les ressources pouvant être investies entre 2006 et 2010. L'une des grandes questions à l'étude, qui devra être tranchée à l'assemblée générale annuelle en mai, est le volume des investissements prévus dans les huit pays qui se sont joints à l'Union européenne (UE) en 2004 – l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie – et la Roumanie et la Bulgarie qui sont censées le faire en 2007. L'UE et la plupart de ses membres souhaitent voir la Banque maintenir une forte présence dans les pays en voie d'adhésion à l'UE, estimant qu'il subsiste d'importants «écarts de transition». D'autres actionnaires de la BERD, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, préconisent une réduction sensible et rapide du volume d'activité dans les pays en voie d'adhésion à l'UE et un

déplacement de l'accent et des ressources vers les pays à l'économie de marché moins développée.

Le Canada souhaite liquider les opérations dans les pays en voie d'adhésion à l'UE et encourager un mouvement vers le sud et l'est conformément au mandat de transition de la BERD. Sur le point de savoir si la Banque devrait augmenter son activité en Russie, le gouvernement croit que les investissements atteignent déjà la limite prudentielle et que toute augmentation serait contre-indiquée vu le recul des efforts de réforme et l'augmentation de l'ingérence de l'État.

Les discussions entourant le Troisième examen des ressources en capital touchent à la question politique plus large de l'avenir de la BERD comme institution multilatérale, surtout pour les actionnaires non européens, dont l'intérêt pour le maintien d'une banque d'investissement multilatérale axée sur l'Europe et l'ancienne Union soviétique décline peut-être pour plusieurs raisons : les objectifs fixés dans son mandat ont largement été atteints dans bon nombre des pays en transition de l'Europe centrale et orientale; l'UE joue un rôle grandissant dans les autres économies en transition, notamment dans les Balkans et semble vouloir lier plus étroitement la BERD à ses propres stratégies d'investissement et de développement économique; d'autres anciens pays communistes continuent de poser de sérieux obstacles à l'augmentation de l'activité de la BERD sous forme de conditions politiques et(ou) économiques; et la Russie semble renverser certaines de ses réformes économiques et pratiquer une politique économique moins dépendante des donateurs internationaux. Selon M. Clark, le moment du décès de la BERD sera probablement déterminé par les États-Unis, «à moins que la Russie ne décide elle-même de cesser d'être un pays d'opérations». ⁽¹⁾

Plusieurs autres questions ont été abordées pendant la mise au courant, dont l'application de l'Article 1 de l'Accord portant création de la BERD qui dispose que «l'objet de la Banque est [de favoriser la transition dans les pays] *qui s'engagent à respecter et mettent en pratique* les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché...» ⁽²⁾ Les actionnaires ne s'entendent pas sur la mesure dans laquelle il doit être rigoureusement appliqué, le Canada insistant peut-être le plus pour qu'il le soit, en particulier à l'égard du Belarus, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan.

Il a aussi été largement question de la participation éventuelle de la BERD au projet Sakhalin II, le plus gros projet pétrolier et gazier au monde. Selon M. Clark, ce dossier est largement considéré comme pierre de touche de la politique environnementale de la Banque. Selon le site web de la BERD : «Le deuxième phase du projet Sakhalin II consiste à construire deux plates-formes de production et de forage extracôtières et des oléoducs menant sous l'eau jusqu'à la pointe septentrionale de l'île de Sakhalin, puis sur terre jusqu'à la pointe méridionale de l'île à des terminaux d'exportation de pétrole et de gaz et à une usine de gaz de pétrole liquéfié.» ⁽³⁾ Une bonne partie du pétrole et du gaz serait transportée au large de la côte ouest du Canada et des États-Unis.

C'est un projet controversé à cause de son impact potentiel sur la vie marine et l'économie de subsistance locale, sur les rivières à saumons (en partie à cause des déversements éventuels de l'oléoduc qui les traversera), sur les sites de nidification d'une espèce d'aigle menacée et sur la dernière population connue de la baleine grise

de l'Ouest, autre espèce menacée. Des ONG de conservation et de protection de l'environnement et d'autres détracteurs ont soulevé de graves préoccupations concernant à la fois l'impact potentiel du projet et le fait que le consortium du projet, la Sakhalin Energy Investment Company Ltd., qui a à sa tête la Royal Dutch Shell, ⁽⁴⁾ n'aurait procédé ni à une évaluation environnementale ni à une étude de base en bonne et due forme. La BERD, à qui le consortium a demandé de contribuer au projet, a exprimé des préoccupations semblables et n'a pas encore décidé si elle y participerait ou non. En décembre 2005, elle a annoncé qu'elle «considère l'abondante documentation de la société sur les répercussions de Sakhalin II (Phase 2) sur l'environnement, la société, la santé et la sécurité comme "pouvant servir de base à des consultations". Sakhalin Energy va maintenant publier sa dernière étude d'impact sur l'environnement et les commentaires du grand public seront d'un précieux secours pour déterminer si le projet répond aux exigences financières et environnementales de la Banque et peut bénéficier d'un financement.» ⁽⁵⁾

B. Réunion de la Commission des questions économiques et du développement de l'APCE avec des responsables de la BERD

Les réunions de la Commission à la BERD comportaient un programme complet d'exposés et de discussions avec des responsables de la Banque. Les parlementaires et leurs adjoints ont pu discuter librement avec eux à un déjeuner offert par la Banque.

Programme des réunions avec des hauts responsables de la BERD

09h30 – 09h35	Jean Lemierre, président de la BERD, souhaite la bienvenue à la Commission et M. Evgeni Kirilov, président de la Commission, lui donne la réponse
09h35 – 10h05	Allocution du président Lemierre
10h05 – 10h10	Fabrizio Saccomanni, vice-président à la Gestion des risques, assume la présidence
10h10 – 10h50	Développements économiques dans les pays en transition en 2005 Sam Frankhauser, directeur, Études de politique et stratégie sectorielle
10h50 – 11h30	Turn Around Management Program (TAM) et Business Advisory Services Program (BAS) Charlotte Salford, directrice du TAM et du BAS
11h30 – 12h20	L'évaluation à la BERD Fredrik Korfker, évaluateur en chef, Département de l'évaluation
12h20 – 12h30	Conclusions de la présidence

Les exposés approfondis et informatifs des responsables de la BERD ⁽⁶⁾ ont été suivis de discussions avec les membres de la Commission et les délégués canadiens, qui ont soulevé un certain nombre de questions dont les suivantes : la politique énergétique à

la lumière des tensions actuelles entre la Russie et des pays de l'ancienne Union soviétique sur l'approvisionnement et le prix du gaz et du pétrole, les défis auxquels fait face l'économie russe, l'évolution de la situation en Ukraine et l'activité de la BERD dans les Balkans de l'Ouest où l'avenir du Monténégro et du Kosovo reste incertain. La sénatrice Milne a posé au président Lemierre plusieurs questions sur la Russie. À sa question sur l'augmentation apparente de l'intervention de l'État en Russie, il a répondu que c'était surtout un problème dans le secteur pétrolier et gazier et que les autres secteurs étaient encore relativement libres de l'intervention de l'État. Il a ensuite parlé de l'évaluation des risques et de son impact sur la décision de la Banque d'investir davantage dans ce pays en notant que la BERD «n'a pas encore atteint la limite prudentielle en Russie et n'a pas l'intention de l'augmenter». Enfin, M. Lemierre a déclaré qu'il partageait les inquiétudes de la sénatrice Milne concernant le projet Sakhalin II, notamment le fait que Sakhalin Energy Investment n'a pas procédé à une évaluation environnementale en bonne et due forme. Notant que la BERD ne déciderait pas d'investir ou non dans le projet avant avril ou mai prochain au plus tôt et qu'il croyait que «les ONG ont raison dans ce dossier», il a expliqué que la Banque travaillait avec Shell et les ONG pour s'assurer que le consortium la consultera dans ce dossier.

Pendant la discussion consécutive à l'exposé de Charlotte Salford sur le Turn Around Management (TAM) Program (Programme de gestion de redressement) et le Business Advisory Services (BAS) Program (Programme de services consultatifs d'affaires) ⁽⁷⁾ la sénatrice Milne s'est déclarée intéressée par la façon dont la BERD recrute pour ces programmes des gestionnaires d'expérience dans les économies de marché avancées. Mme Salford, directrice des programmes TAM et BAS, a expliqué que la BERD tâchait de recruter des directeurs généraux à la retraite. Par exemple, en 2005, elle interviewé plus de 250 anciens directeurs généraux lors d'un séjour au Canada. Après un processus d'évaluation, les noms d'anciens directeurs généraux qualifiés sont versés dans une base de données qui sert à trouver des gens d'expérience pour des projets particuliers dans les pays d'opérations de la BERD.

C. Réunion de la Commission des questions économiques et du développement de l'APCE

Après les réunions avec les responsables de la BERD, la Commission s'est réunie pour discuter de projets de rapports sur le développement économique en Ukraine et l'intérêt de l'Europe pour la poursuite du développement économique de la Russie, pour entendre un rapport verbal sur la Conférence parlementaire de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong (décembre 2005), discuter de ses priorités pour 2006 et de ses relations avec le Parlement européen et considérer la possibilité de produire un rapport sur les fonds de placement spéculatifs.

D. Activités de la Commission sans rapport avec la BERD : Réunion à Swiss Re

Enfin, la Commission a tenu une demi-journée de réunions dans les bureaux londoniens de Swiss Re, «l'un des principaux réassureurs au monde et le premier réassureur vie et santé au monde». Les réunions ont eu lieu au 30 St. Mary Axe, le nouvel et audacieux immeuble de bureaux conçu par l'architecte renommé

Norman Foster. Elles ont porté surtout sur l'histoire de l'industrie de la réassurance, les défis que lui pose une économie globalisée et les risques émergents.

Programme

- | | |
|---------------|---|
| 14h15 – 15h00 | Visite de l'immeuble |
| 15h00 – 15h15 | Bienvenue et introduction John Fitzpatrick, membre du Conseil de direction du Groupe |
| 15h15 – 15h45 | Risques émergents
Annabelle Hett, Chef, Gestion des risques émergents
Sujets :
Évolution des risques
Nouveaux risques
Accélération du rythme du changement
Opinion publique
Les risques futurs sont-ils assurables?
La méthode de Swiss Re pour cerner et gérer les risques émergents |
| 15h45 – 16h15 | Marché international de la réassurance
Thomas Hess, Chef, Recherches et consultations économiques
Sujets :
Environnement économique
Performance de la souscription
Maintien de la santé financière – course à la profitabilité
Conquête de nouveaux marchés et adoption de nouvelles solutions
Perspectives du marché |
| 16h15 – 16h45 | Réglementation de la réassurance
Michael Koller, chef, Affaires réglementaires du Groupe
Sujets :
Évolution rapide de la réglementation et de la comptabilité
Normes de fonds propres : Directive sur la solvabilité II
Gouvernance d'entreprise : Loi Sarbanes-Oxley
Gestion des risques : Risque opérationnel
Comptabilité : International Financial Reporting Standards |

(IFRS) et International Accounting Standards (IAS)

Supervision du Groupe

Défis qui se posent à une société de services financiers

Position et évaluation de Swiss Re

E. Contexte : La BERD

Fondée en 1991 dans la foulée de l'effondrement des régimes communistes d'Europe centrale et orientale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement a pour mandat de «faciliter le passage à l'économie de marché dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe du Sud-est de même que dans les républiques de l'ancienne Union soviétique, et de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays qui s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché» été fondée.»⁽⁸⁾ Elle offre du financement de projet (capitaux propres, prêts et garanties de prêts) surtout au secteur privé, mais aussi aux gouvernements de 27 pays.

En vertu de son mandat, la Banque ne peut intervenir que dans les pays acquis aux droits de la personne et aux principes démocratiques. En outre, ses investissements doivent témoigner de son engagement en faveur d'une solide gouvernance d'entreprise et du respect de l'environnement. Voici ce que prévoit plus précisément son mandat :

Chaque investissement de la BERD doit :

- avoir un impact positif sur la transition, c'est-à-dire contribuer à promouvoir l'économie de marché dans le pays en question;
- soutenir l'investissement privé et non pas s'y substituer;
- respecter les principes de saine gestion bancaire.

Grâce à ses investissements, la BERD soutient :

- les réformes structurelles et sectorielles;
- la concurrence, la privatisation et l'esprit d'entreprise;
- le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques;
- le développement des infrastructures nécessaires au secteur privé;
- la mise en œuvre d'une bonne gouvernance d'entreprise et la prise de conscience des questions d'environnement.

Dans son rôle de catalyseur des réformes, la BERD :

- encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs;
- mobilise les capitaux intérieurs;

- fournit une aide technique ⁽⁹⁾

Le Canada est le huitième actionnaire – à égalité avec l’Espagne et après les autres pays du G-7 et la Russie – contribuant pour 3,4 % au capitale de la Banque. Le ministre des Finances est un gouverneur de la BERD; et l’un des 23 membres du conseil d’administration est nommé par le gouvernement canadien. ⁽¹⁰⁾

II

Première partie de la session ordinaire 2006 de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe Strasbourg, France, 23-27 janvier 2006

L'hon. Lorna Milne, sénatrice, s'est rendue à Strasbourg pour participer à la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), où le Canada jouit du statut d'observateur comme Israël et le Mexique. Elle était accompagnée par le secrétaire Philippe Méla et le conseiller Marcus Pistor de l'association et a été rejointe à Strasbourg par l'ambassadeur John McNee, observateur permanent du Canada auprès du Conseil de l'Europe, et Alain Hausser, observateur permanent adjoint du Canada au Conseil de l'Europe.

A. Aperçu

La session d'hiver avait un calendrier chargé,⁽¹¹⁾ avec la réélection de son président, M. René van der Linden, et de présidents de commission ainsi que des débats sur un large éventail de sujets dans les commissions,⁽¹²⁾ dans les groupes politiques⁽¹³⁾ et à l'Assemblée⁽¹⁴⁾. L'Assemblée a tenu des débats réguliers sur les sujets suivants :

- Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente;
- Observation du référendum sur les réformes constitutionnelles en Arménie;O
- Observation de l'élection présidentielle au Kazakhstan (4 décembre 2005);
- Dimension parlementaire des Nations Unies;
- Contribution de l'Europe pour améliorer la gestion de l'eau;
- Mise en œuvre de la Résolution 1415 (2005) sur le respect des obligations et engagements de la Géorgie;
- Intégration des femmes immigrées en Europe;
- Les violations des droits de l'homme en République tchétchène: la responsabilité du Comité des Ministres à l'égard des préoccupations de l'Assemblée;
- Contestation des pouvoirs de la délégation nationale d'Azerbaïdjan;
- Nécessité d'une condamnation internationale des crimes des régimes communistes totalitaires;
- Politique de retour pour les demandeurs d'asile déboutés aux Pays-Bas;
- Le concept de « nation »;
- Transfert d'activités économiques à l'étranger et développement économique européen;
- Conséquences pour l'Europe de la résurgence économique de la Chine; et

- Projet de Protocole sur la prévention des cas d'apatridie en relation avec la succession d'États.

L'Assemblée a également tenu une discussion selon la procédure d'urgence sur la situation au Belarus à la veille de l'élection présidentielle et un débat d'actualité sur les allégations de détentions secrètes dans les États membres du Conseil de l'Europe, une question traitée dans un rapport de M. Dick Marty, un membre suisse de l'APCE, qui a été rendu public pendant la session⁽¹⁵⁾. M. Marty a été prié en novembre 2005 de mener une enquête «suite à des allégations publiées dans le Washington Post et par Human Rights Watch sur l'existence de centres secrets de détentions de la CIA en Roumanie et en Pologne»⁽¹⁶⁾. Enfin, l'Assemblée a entendu plusieurs dirigeants politiques :

- M. Terry Davis, Secrétaire général du Conseil de l'Europe;
- M. Jan Eliasson, Président de la 60e session de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- M. Serguei Stanishev, Premier ministre de Bulgarie;
- M. Enrique Jackson Ramírez, Président du Sénat du Mexique;
- M. Mihai-Răzvan Ungureanu, ministre des Affaires étrangères de Roumanie et président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

La transcription et le compte rendu des débats, les rapports discutés et les résolutions et les recommandations adoptées sont accessibles sur le site web de l'Assemblée parlementaire : <http://assembly.coe.int/DefaultF.asp>

B. Activités canadiennes pendant la session

La sénatrice Milne est intervenue dans le débat sur «la dimension parlementaire des Nations Unies», un rapport fondé en partie sur des discussions entre la Commission des questions politiques et son rapporteur, Mme De Zulueta (Italie), et le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes et M. Paul Heinbecker, ancien ambassadeur du Canada aux Nations Unies, pendant leur visite à Ottawa en octobre 2005. Notant que «l'élan qui a porté à la réforme de l'ONU retombe parce que certains États membres n'ont pas eu la volonté politique de réaliser des réformes absolument nécessaires», elle a soutenu que les chances pour que les réformes plus ambitieuses proposées dans le rapport et la résolution n'étaient pas bonnes. Néanmoins, les parlementaires peuvent «travailler à la réalisation de réformes visant à augmenter et à renforcer la participation parlementaire à l'ONU en intervenant dans des instances interparlementaires comme l'Union interparlementaire et l'Assemblée du Conseil de l'Europe ou en obligeant les gouvernements nationaux à plus de transparence en vue de contraindre l'ONU à adopter une attitude plus transparente et plus démocratique». La sénatrice Milne a soutenu que ces efforts étaient nécessaires pour que le public continue à appuyer les Nations Unies au Canada et ailleurs. Elle a aussi fait état des succès du programme canadien de réformes, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité et de la transparence de l'ONU et l'adoption au sommet de l'ONU de septembre dernier du principe de la responsabilité de protéger, dont le gouvernement canadien se fait le champion depuis plusieurs années⁽¹⁷⁾

La sénatrice Milne a également activement participé à des réunions de commission (questions politiques; environnement, agriculture et questions territoriales; questions économiques et développement) et de son groupe politique (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ainsi qu'à un échange de vues entre le Président de l'APCE René van der Linden et les présidents de délégations nationales sur les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne et les priorités de l'APCE et de ses commissions en 2006. Et elle a rencontré l'observateur permanent du Canada au Conseil de l'Europe, l'ambassadeur John McNee, et son adjoint Alain Hausser.

Comme lors de la dernière session, la sénatrice Milne a été invitée à rencontrer le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Terry Davis, avec qui elle a eu une discussion fructueuse sur le résultat des élections fédérales au Canada. M. Davis était particulièrement intéressé par l'impact éventuel d'un changement de gouvernement sur les relations du Canada avec le Conseil de l'Europe et par divers aspects du système électoral du Canada. La sénatrice Milne a profité de l'occasion pour le renseigner sur la visite réussie de la Commission des questions politiques de l'APCE à Ottawa en octobre 2005, notant en particulier la réaction positive des membres de l'APCE aux discussions sur la sécurité humaine et la réforme de l'ONU. Il a ensuite été question des allégations de détentions secrètes dans des pays membres du Conseil de l'Europe et de la suite à donner au rapport du sénateur Senator Dick Marty.

Enfin, la sénatrice Milne a rencontré M. Walter Schmied, président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, le secrétaire de la commission et le chef du secrétariat à l'environnement de l'APCE pour discuter des prochaines étapes de la rédaction du rapport et du projet de recommandation de la commission sur la chasse au phoque. La commission avait espéré discuter à nouveau de la chasse au phoque pendant cette session de l'APCE sur la base de renseignements supplémentaires qu'elle a demandés et notamment d'un rapport sur le Forum sur les phoques de l'Atlantique qui s'est tenu à Saint-Jean, Terre-Neuve, les 7 et 8 novembre 2005. Cependant, comme elle n'a pas obtenu ce rapport à temps, elle a reporté ses discussions à sa prochaine réunion le 28 février à Paris, à laquelle le rapporteur est censé présenter un rapport révisé. La discussion avec M. Schmied a porté en particulier sur les questions en suspens concernant la chasse au phoque et sur les scénarios possibles de la rédaction d'un rapport et d'un projet de recommandation final. Le renvoi du Bureau demandant à la Commission de rédiger un rapport et d'adopter un projet de recommandation expire à la fin d'avril 2006⁽¹⁸⁾. Bien qu'il soit possible à la Commission de demander une prolongation de quelques mois pour raisons valables – comme de nouveaux développements importants ou un changement de rapporteur – le Bureau n'en accorde pas en général. Par ailleurs, M. Nessa, le rapporteur, voudrait faire adopter la recommandation avant la fin d'avril. Par suite des engagements de M. Nessa dans la campagne électorale italienne – il y aura des élections générales en Italie le 9 avril 2006 – la Commission ne devrait pas pouvoir discuter du rapport révisé avant les réunions qu'elle tiendra pendant la session du printemps de l'APCE (10-13 avril). Il y aura alors un débat et un vote sur le projet de recommandation rédigé par le secrétariat. Le débat et le vote de l'Assemblée sur la recommandation auraient alors lieu pendant la session d'été (26-30 juin).

Respectueusement soumis,

L'hon. Senator Lorna Milne

III

Contexte : le conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale dont les objectifs principaux sont :

- défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit;
- favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité;
- rechercher des solutions aux problèmes de société européenne (discrimination contre les minorités, xénophobie, intolérance, protection de l'environnement, clonage humain, sida, drogues, crime organisé, etc.);

développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles ⁽¹⁹⁾

Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe compte maintenant 46 États membres, des Açores à l'Azerbaïdjan et de l'Islande à Chypre. Son objectif premier est de promouvoir la démocratie et les droits de la personne et de tenir les États membres responsables de leurs résultats dans ces domaines, mais il est également très actif pour ce qui est de promouvoir la coopération internationale et la coordination des politiques dans différents autres secteurs, y compris la coopération juridique, l'éducation, la culture, le patrimoine, la protection de l'environnement, les soins de santé et la cohésion sociale. Le Conseil de l'Europe est responsable de l'élaboration d'au-delà de 190 conventions et traités européens ayant force de loi, dont certains sont ouverts aux États non membres, dans des domaines comme les droits de la personne, la lutte contre le crime organisé, la prévention de la torture, la protection des données et la coopération culturelle. Les principales institutions du Conseil sont le Comité des ministres (l'organe de décision composé des 46 ministres des Affaires étrangères des États membres ou de leurs délégués), l'Assemblée parlementaire, le Commissaire aux droits de l'Homme, le Tribunal européen des droits de l'homme et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

L'Assemblée parlementaire est constituée de 313 membres et de 313 suppléants, qui sont élus ou nommés par les parlements nationaux des 46 États membres du Conseil de l'Europe parmi leurs parlementaires. L'Assemblée élit le secrétaire général du Conseil de l'Europe, les juges de la Cour européenne des droits de l'Homme et le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil. Elle est consultée au sujet de tous les nouveaux traités internationaux préparés par le Conseil, demande des comptes au Conseil et aux gouvernements membres, réalise des études sur une panoplie de sujets intéressant l'ensemble des Européens et offre un forum de discussion aux parlementaires des pays membres. Elle a joué un rôle central dans le processus de démocratisation de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est et elle suit attentivement les événements qui se déroulent dans les pays membres, notamment les élections nationales. L'Assemblée se réunit quatre fois par année à Strasbourg, mais ses

commissions se réunissent plus fréquemment. Les décisions et les débats du Conseil et de l'Assemblée sont abondamment commentés dans les médias européens ⁽²⁰⁾

Le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire réunissent des responsables de l'élaboration des politiques et de la conduite des affaires publiques de pays fort différents sur les plans politique, culturel et géographique. Ensemble, ils forment la première tribune où se constitue une communauté politique transeuropéenne résolue à promouvoir la démocratie et les droits de la personne. L'Assemblée parlementaire assume également des fonctions de surveillance parlementaire pour plusieurs organismes internationaux importants, dont l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En raison de ce rôle très large dans l'élaboration des politiques à l'échelle internationale ainsi que dans la promotion et la protection de la démocratie et des droits de la personne, le Conseil et l'Assemblée constituent un excellent cadre pour faire avancer et renforcer l'engagement bilatéral et multilatéral du Canada en Europe.

Le Canada a le statut d'observateur au Comité des Ministres, où il participe activement aux travaux dans un certain nombre de domaines (les autres observateurs sont le Saint-Siège, le Japon, le Mexique et les États-Unis) et à l'Assemblée parlementaire (où les autres observateurs sont Israël et le Mexique) ⁽²¹⁾

Notes de fin de document

1. Selon la BERD : «Le 31 août 2005, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement avait souscrit en Russie 228 investissements totalisant près de 6.526 milliards d'euros. Parallèlement au financement de la BERD, 11,6 milliards d'euros supplémentaires ont été mobilisés. 81 % des investissements sont dans le secteur privé.» («EBRD Activities in Russia», EBRD Information, <http://www.ebrd.com/pubs/factsh/country/russia.pdf>). En 2004, les investissements en Russie comptaient pour 30 % des engagements de la BERD (BERD, Rapport annuel 2004: Présentation annuelle et rapport financier, p. 2, <http://www.ebrd.com/pubs/general/ar/ar04fr.pdf>)
2. <http://www.ebrd.org/fr/about/index.htm> (c'est M. Clark qui souligne).
3. ««EBRD launches consultations on Sakhalin II oil and gas project», Communiqué de la BERD, 14 décembre 2005, <http://www.ebrd.com/new/pressrel/2005/175dec14.htm>.
4. Suivant le site web de la Sakhalin Energy Investment Company Ltd. : «Les actionnaires de Sakhalin Energy sont : Shell Sakhalin Holdings B.V. avec un intérêt de 55% (société mère – Royal Dutch Shell plc), Mitsui Sakhalin Holdings B.V. avec 25% (société mère – Mitsui & Co. Ltd.) et Diamond Gas Sakhalin B.V. avec 20% (société mère – Mitsubishi Corporation).» («Sakhalin Energy welcomes EBRD's announcement Sakhalin II Phase 2 project is fit for purpose», Communiqué, 15 décembre 2005, <http://www.sakhalinenergy.com/en/media.asp?p=home&yr=2005>)

5. *Ibid.* Pour de plus amples renseignements sur le projet Sakhalin II et la participation de la BERD, voir :
<http://www.ebrd.com/country/sector/natural/projects/sakhalin/index.htm>.
6. On peut obtenir de l'information sur chacun de ces sujets au site web de la BERD : <http://www.ebrd.com>.
7. Le programme TAM vise à renforcer le savoir-faire commercial et technique de la haute direction des petites et moyennes entreprises en offrant à des entreprises potentiellement viables des avis et conseils adaptés au secteur d'activité, <http://www.ebrd.com/apply/tambas/index.htm>. Le programme BAS renforce les compétences professionnelles des consultants locaux, lesquels sont alors mieux à même d'offrir aux PME des avis et conseils d'expert sur la performance des entreprises, comme les compétences commerciales et les normes de qualité de la production, <http://www.ebrd.com/apply/tambas/index.htm>.
8. Ministère des Finances Canada, Direction des finances et des échanges internationaux, «Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'Accord portant création de la Banque Européenne pour la reconstruction et le développement - 2004», mars 2005,
http://www.fin.gc.ca/toctf/2005/ebrd04_f.html.
9. <http://www.ebrd.org/fr/about/index.htm>.
10. Pour de l'information sur la participation du Canada à la BERD, voir ministère des Finances, «Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'Accord portant création de la Banque Européenne pour la reconstruction et le développement - 2004», mars 2005,
http://www.fin.gc.ca/toctf/2005/ebrd04_f.html, et «The EBRD and Canada, EBRD Information, http://www.ebrd.com/pubs/factsh/investor/canada_.pdf.
11. Le calendrier est accessible à
http://assembly.coe.int/Sessions/2006/Agenda/FCALSES2006_1.PDF.
12. Il y a 10 commissions permanentes chargées de questions de fond : la Commission des questions politiques; la Commission des questions juridiques et des droits de l'Homme; la Commission des questions économiques et du développement; la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille; la Commission des migrations, des réfugiés et de la population; la Commission de la culture, de la science et de l'éducation; la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales; la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes; la Commission du règlement et des immunités; la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe.
13. Le groupe politique est l'équivalent d'un parti ou d'un caucus parlementaire. L'APCE en compte cinq : le Groupe socialiste (SOC), le Groupe du Parti populaire européen (EPP/CD), le Groupe des Démocrates Européens (GDE),

l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) et le Groupe pour la Gauche Unitaire Européenne (UEL).

14. Les débats réguliers de l'Assemblée portent sur un projet de résolution (décision ou déclaration de l'Assemblée) et/ou de recommandation (proposition adressée au Comité des Ministres) ainsi que sur un exposé des motifs, qui sont préparés par un rapporteur de la commission permanente compétente. La commission adopte – et modifie d'ordinaire – la résolution avant le débat à l'Assemblée. Les débats de l'Assemblée commencent par une déclaration du ou des rapporteurs suivie des déclarations des représentants des cinq groupes politiques, après quoi le débat est ouvert à d'autres intervenants. Les intervenants doivent s'inscrire à l'avance. Ceux qui sont incapables de participer au débat à cause de contraintes de temps peuvent présenter leur intervention par écrit pour qu'il fasse partie du compte rendu officiel. «Les recommandations comportent des propositions adressées au Comité des Ministres, dont l'application est du ressort des gouvernements.» «Les résolutions reflètent les décisions de l'Assemblée sur des questions qu'elle est habilitée à régler ou l'expression d'opinions qui engagent sa seule responsabilité.»
http://assembly.coe.int/ASP/Doc/DocumentGuide_F.asp.
15. http://assembly.coe.int/CommitteeDocs/2006/20060124_Jdoc032006_F.pdf.
16. «Allégations de détentions secrètes dans les États membres du Conseil de l'Europe», Briefing du Conseil de l'Europe,
<http://assembly.coe.int/ASP/APFeaturesManager/defaultArtSiteVoir.asp?ArtId=362>.
17. Le compte rendu du discours de la sénatrice Milne est accessible à :
<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/Records/2006/F/0604131400F.htm>. La résolution adoptée est accessible à :
<http://assembly.coe.int/Documents/AdoptedText/ta06/FRES1476.htm>.
18. La commission ne vote pas sur le rapport (ou «l'exposé des motifs») qui est rédigé par M. Nessa, le rapporteur, mais seulement sur le projet de résolution que rédigera le secrétariat en consultation avec le rapporteur. Les délégués canadiens pourront participer aux discussions de la commission sur les amendements, mais pas aux votes. Et au moins un délégué canadien pourra intervenir dans le débat sur la résolution à l'Assemblée. Cependant, le Règlement de l'Assemblée n'autorise pas normalement les observateurs à participer à la discussion des amendements dans le cadre des débats de l'Assemblée, discussion où en principe un seul membre est autorisé à parler en faveur de l'amendement et un seul contre, après quoi le président de la commission est prié de donner l'opinion de la commission.
19. Site web du Conseil de l'Europe,
http://www.coe.int/T/f/Com/A_propos_COE/default.asp. Pour une discussion

détaillée de l'histoire et du rôle du Conseil, voir Le Conseil de l'Europe, 800 millions d'Européens, accessible à ce site web.

20. «L'Assemblée en bref», <http://assembly.coe.int/Communication/Brochure/Bro01-f.pdf>.
21. Des responsables canadiens de plusieurs ministères et organismes fédéraux et d'un gouvernement provincial participent tous les ans à plus de 20 réunions de commissions, de groupes d'experts et de comités directeurs du Conseil de l'Europe. Des parlementaires canadiens assistent aux quatre parties de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire ainsi qu'aux réunions de commission parlementaire à la BERD à Londres et à l'OCDE à Paris.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Europe	
ACTIVITÉ	Réunion de la Commission des questions économiques et du développement à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et Première Partie de la Session Ordinaire de 2006 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	
DESTINATION	Londres, Royaume-Uni et Strasbourg, France	
DATES	Du 19 au 20 janvier 2006 et Du 23 au 27 janvier 2006	
SÉNATEURS	L'hon. Lorna Milne, sénatrice	
DÉPUTÉS		
PERSONNEL	M. Philippe Méla, secrétaire d'association M. Marcus Pistor, conseiller	
TRANSPORT	AÉRIEN	15,175.10 \$
	TERRESTRE	709.10 \$
HÉBERGEMENT	7,669.15 \$	
HOSPITALITÉ	0 \$	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	2,757.88 \$	
CADEAUX OFFICIELS	0 \$	
DIVERS/FRAIS D'INSCRIPTION	SALLES DE RÉUNION	77.74 \$
	PERTE DU TAUX DE CHANGE	12.63 \$
	DIVERS	89.36 \$
TOTAL	26,490.96 \$	